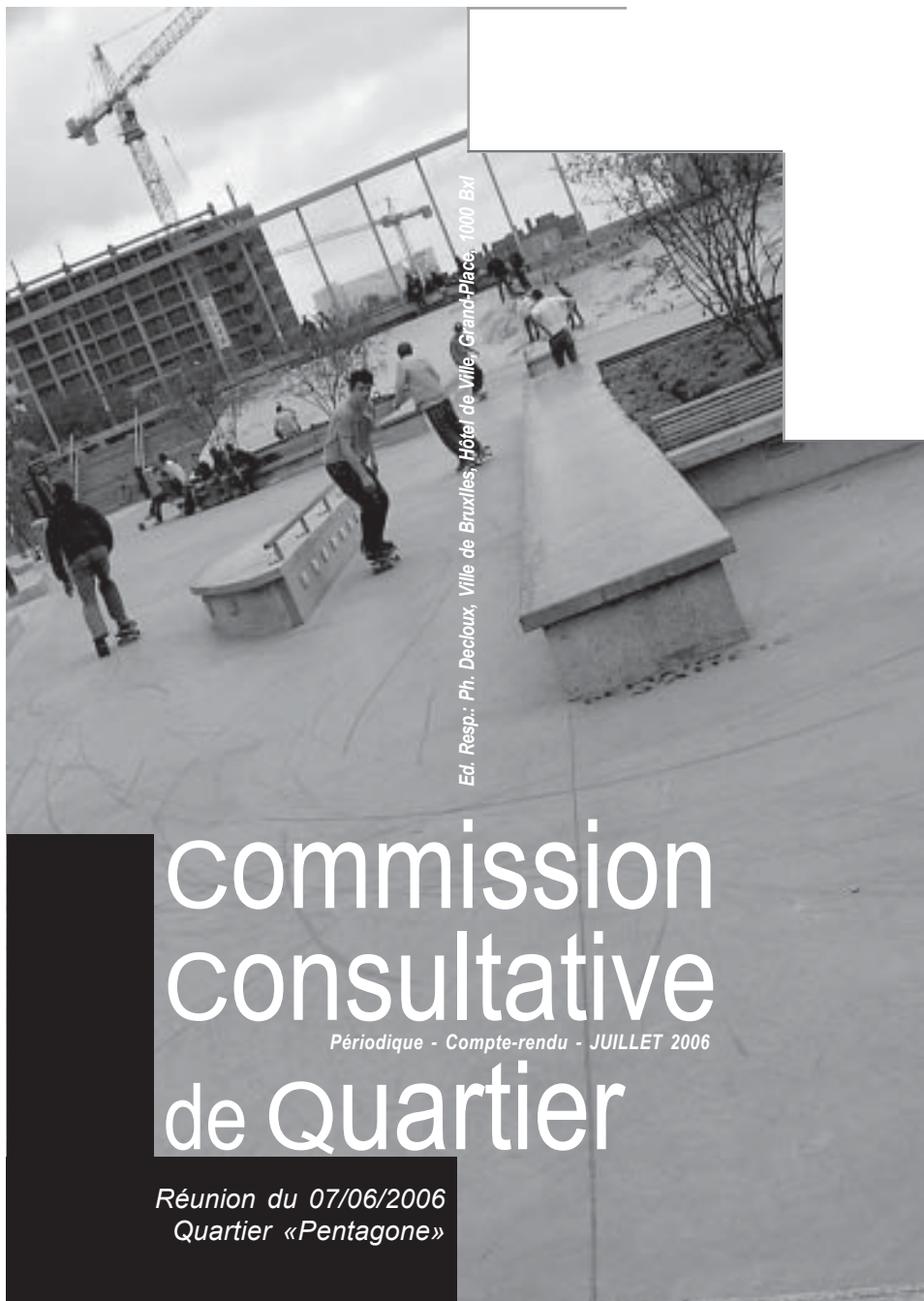




BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 1



Ed. Resp.: Ph. Decloux, Ville de Bruxelles, Hôtel de Ville, Grand-Place, 1000 Bxl

# Commission consultative de Quartier

Périodique - Compte-rendu - JUILLET 2006

Réunion du 07/06/2006  
Quartier «Pentagone»



## Présents

Collège : Monsieur Thielemans, Monsieur Decloux, Monsieur Simons et Monsieur Mampaka.

Administration : Maison de la Participation

Habitants : 70 personnes

## Propreté

D'une manière générale, la Ville affecte de gros budgets à la question de la sensibilisation. De très nombreuses initiatives sont prises mais il semble que certaines personnes ne veulent pas en tenir compte ni participer à la lutte pour une ville propre. La Ville a décidé l'engagement de dix médiateurs dont la fonction sera d'entrer en contact avec les habitants et associations, d'analyser les problématiques de propreté locales et de déterminer les besoins en canisites et autres. L'Agence Bruxelles Propreté (ABP) est informée de la problématique des sacs sortis les mauvais jours et elle dispose d'une brigade qui traque ce genre de problèmes. Le Collège a aussi marqué son accord pour une nouvelle opération de sensibilisation à cette question : des « Welcome packs » consacrés à cette question sont distribués aux nouveaux inscrits de la Commune, en ce compris un livret reprenant les amendes administratives prévues. Enfin, dans le cadre d'une collaboration avec le CPAS, une équipe volante d'intervention urgente est mise en place. Elle a pour mission de procéder aux enlèvements le plus rapidement possible et de manière proactive, c'est-à-dire avant même que des habitants signalent les problèmes. Son fonctionnement est efficace et elle procède à de nombreux enlèvements quotidiens. Malgré tout cela, aucune politique ne pourra être satisfaisante tant que des gens se moqueront de ce qui leur est proposé mais n'en feront qu'à leur tête. C'est pourquoi le recours plus régulier aux amendes administratives devra permettre de renforcer le volet sanctions.

Il y a une demande croissante pour des périodes de ramassages d'encombrants plus réguliers mais il faut savoir que cela coûte une fortune. A l'heure actuelle, deux ramassages sont organisés annuellement. La Ville place alors des conteneurs dans les quartiers et annonce leur utilité aux riverains. Environ 1.000 m<sup>3</sup> de déchets sont collectés de cette manière. Il est rappelé que les habitants peuvent aussi demander l'enlèvement d'encombrants à domicile par l'Agence Bruxelles Propreté deux fois par an. Ces campagnes permettent ainsi d'obtenir l'enlèvement d'un total annuel de 8m<sup>3</sup> de déchets par ménage. La créa-

tion de parcs à conteneurs permanents dans les quartiers centraux n'est pas envisageable, vu le manque d'espace suffisant et les affectations prévues en matière d'urbanisme.

La question des toilettes publiques mérite qu'on s'y attarde et doit être analysée. C'est d'ailleurs déjà le cas, particulièrement pour les parcours touristiques les plus fréquentés.

Des habitants signalent que beaucoup de logements ne disposent malheureusement d'aucun espace de stockage des déchets, par exemple les appartements dans les maisons anciennes ou encore les kots d'étudiants. Cela entraîne parfois des problèmes de cafards et nuisibles dans les logements. Il est suggéré d'augmenter les fréquences de ramassage mais d'une part le ramassage n'est pas géré par la Ville et d'autre part cela coûterait fort cher à la collectivité. Quant à la solution des « petits conteneurs » placés de manière permanente en voirie, le problème est qu'ils attirent généralement des dépôts annexes. Il est clair, dans les cas évoqués, que ce sont les propriétaires qui mettent du logement pour étudiants (ou des petits appartements) sur le marché qui doivent mettre en place des solutions de stockage provisoire. La Ville prendra des initiatives en ce sens. Par ailleurs, il est rappelé que la Ville dispose d'un service qui aide les gens à lutter contre les cafards et autres nuisibles. Enfin, les commerces HORECA qui sortent des quantités hors normes de poubelles ou qui les déposent sur la voie publique en dehors des périodes autorisées seront facturés pour le travail ainsi occasionné.

## Parc Philips

Le système des canisites gérés par la Ville présente plusieurs faiblesses. L'idéal est que les maîtres ramassent les crottes eux-mêmes. Les canisites déplaisent souvent aux animaux et aussi aux autres usagers des parcs. Néanmoins, le canisite du Parc est entretenu régulièrement et les désagréments devraient rester limités. La présence régulière des gardiens du parc permet d'ailleurs d'intervenir plus rapidement. De manière générale, l'arrivée des gardiens a permis d'améliorer la situation dans ce lieu très fréquenté. Bien entendu, leur mission ne couvre pas la totalité des besoins des utilisateurs du parc, mais leur présence, ajoutée à celle des stewards, a permis de stabiliser une situation peu facile.

Les comportements problématiques ne sont pas négligés. Il est important que les personnes victimes de problèmes en parlent aux intervenants locaux: gardiens, stewards, etc. même s'il ne s'agit pas de policiers. Un certain nombre de problèmes doivent néanmoins être signalés à la Police. Il s'agit aussi de responsabiliser les parents.



# Encadrement de la jeunesse

La Ville met chaque année environ 300 jeunes au travail et 232 d'entre eux ont pu obtenir un contrat à durée indéterminée, avec un statut calqué sur celui des employés de la Ville. Ces engagements permettent des évolutions positives. Ces jeunes sont le signe qu'il reste un espoir, qu'un futur positif est possible et leur présence permet à d'autres catégories de travailleur de mieux appréhender cette population. Ces chiffres sont encore insuffisants mais une impulsion positive est donnée, et la Ville est un pouvoir local modèle, selon le Ministère de l'Intérieur.

La Ville travaille souvent avec les associations locales ce qui permet de dégager des lieux de rencontre, des ateliers et des lieux de discussion. Des associations actives auprès des jeunes sont soutenues en ce sens (Potiers, Anneessens). Des lieux sont créés comme à l'ancien dépôt de la chaussée d'Anvers et sont mis à disposition d'associations locales et de groupes de jeunes. La Ville cherche à développer d'autres initiatives de ce style, notamment du côté du Rempart des Moines.

La Ville souhaite aussi réinvestir la notion de parentalité et de soutien aux parents adolescents, en particulier via l'intervention des médiateurs sociaux de l'asbl BRAVVO. Enfin, les domaines du commerce et du tourisme sont approchés et les engagements de jeunes du quartier sont soutenus, même si c'est à la limite de la légalité. On peut noter par exemple que la création du casino a été l'occasion de l'embauche de plusieurs jeunes bruxellois.

## Emploi, tourisme, culture

La Ville a mis sur pied des événements saisonniers comme Bruxelles les Bains et Plaisirs d'Hiver. Beaucoup ont crié au fou, notamment quand on a sorti le marché de Noël du cadre de la Grand-Place pour s'étendre dans la ville. Quelques années plus tard, nous avons désormais un des marchés les plus courus d'Europe. Chaque saison est désormais couverte et les partenaires touristiques et culturels de la Ville ont décidé d'adopter, une année sur deux, un thème reliant les divers événements. En 2007, le thème sera l'Europe, et en 2009, la BD. Ce passage à des événements thématiques permettra de mieux encore valoriser les événements saisonniers, notamment au niveau du secteur HORECA et du tourisme. Le succès de la politique mise en place est notoire et il faut noter qu'elle est très positive en matière de création d'emplois non délocalisables, lesquels profitent souvent à des jeunes bruxellois peu qualifiés.



# Sécurité

La zone de police ne permet pas à l'heure actuelle d'augmenter sensiblement le budget mais les problèmes des quartiers sont connus et pris en compte. Certains problèmes ont été réglés rue des Fabriques et à Anneessens. A l'heure actuelle, la Police se préoccupe de mettre un terme aux déprédations des véhicules dans le quartier de la Senne.

La Ville soutient les demandes de révision du financement des communes car les moyens dévolus en particulier aux villes sont trop faibles. Il faut pouvoir engager d'avantage d'auxiliaires de police, notamment pour accompagner les équipes qui enrôlent les amendes administratives. En effet, celles-ci donnent quelques moyens supplémentaires mais elles permettent surtout une meilleure efficacité dans la lutte contre les incivilités. Il y a hélas un incivisme croissant qui est particulièrement visible au terme des marchés, dans les rues tachées de chewing-gums, etc.

## Colonne du Congrès

Il y a un plan directeur fait par la Région pour le développement de la cité administrative. Ce plan est en concertation permanente entre la Ville et la Région et la collaboration est bonne. Le changement de nom (« Colonne des libertés et du congrès ») est envisagé dans ce cadre. A l'heure actuelle, le schéma directeur prévoit que 35% des surfaces bâties seront consacrées au logement et deux salles de tailles moyennes sont prévues pour des événements de moindre ampleur que ceux du Heysel ou du Palais des Congrès. L'Union européenne est associée à la réflexion et devrait y développer certaines de ses activités. Il n'est pas prévu d'implanter de nouveaux hôtels : une politique d'utilisation intégrée des ressources du quartier sera promue. L'accès aux parkings sera possible depuis la rue Royale et diverses modifications importantes seront apportées : rétrécissement du Bd Pacheco, remise en valeur de la halte Congrès,...

Une réflexion est menée aussi sur la place allouée respectivement au stationnement riverains et au stationnement de rotation à préserver pour permettre le maintien des activités culturelles présentes dans le quartier, en particulier au Cirque Royal. La finalisation du schéma directeur est prévue pour la fin juin 2006. Ensuite, la Ville sera chargée d'élaborer un PPAS qui mettra ce schéma en œuvre. Il importe cependant de se souvenir que la Ville n'est pas propriétaire des bâtiments de la Cité Administrative et qu'elle est donc dépendante des autres acteurs également. De





manière générale, la Ville suit tous les cheminements qui vont dans le sens de rendre vie au quartier. Des fêtes ont déjà été organisées sur l'esplanade, notamment lors des plaisirs d'hiver et des festivités 175-25.

Le comité du quartier apprécie les propos tenus au sujet de ce quartier. Il souligne que le site de la Cité administrative est le dernier pôle de développement majeur disponible dans le Pentagone et que ce site mérite une affectation de qualité internationale. Le redéploiement lumineux doit concerner l'ensemble du site et l'esplanade de la Cité administrative a vocation à devenir un site consacré à l'Europe (fontaine de l'Europe, fontaines des états membres, chorégraphie ambitieuse). Un tel aménagement aurait un impact décisif sur la dynamique touristique et commerciale dans cette partie de la Ville.

## Contrat de quartier

### *Anneessens/Notre Dame au Rouge*

L'enquête publique est en cours et la concertation est prévue le 21 juin 2006. Les trottoirs prévus ont la largeur minimale légale mais pas plus vu l'étroitesse des voiries. Les demandeurs de parkings et leurs opposants sont invités à se signaler lors de l'enquête publique. L'utilisation des zones de stationnement et de parking (places réservées pour livraisons, riverains, etc.) ne sont pas visées par le plan d'aménagement mais par les décisions ultérieures.

Pour ce qui concerne les suites au Contrat de quartier Tanneurs, des travaux complémentaires vont démarrer dès la fin des congés du bâtiment. Les démarches administratives sont en ordre et la Région vient d'obtenir le financement par le fédéral dans le cadre de l'accord de coopération.

## Mobilité

Plusieurs personnes demandent qu'à l'instar d'autres grandes villes internationales, Bruxelles supprime progressivement les voiries à plusieurs bandes et favorise uniquement les transports en communs et le vélo. A ce sujet, certains craignent que le système de location de vélos, annoncé il y a peu, hypothèque la mise en œuvre d'autres aménagements pour le vélo comme l'implantation de nouveaux parkings pour vélos.

Le Collège signale que de nombreuses voiries de la Ville ont déjà été rétrécies et que la Ville continuera progressivement. Au sujet des vélos en location libre service, il est

précisé que, si la publicité est certes parfois envahissante, les vélos eux-mêmes ne comporteront pas de publicité et que la surconsommation est un problème contre lequel la Ville privilégie l'arme de l'éducation, en particulier dans ses écoles. La politique de promotion du vélo sera par ailleurs maintenue, en ce compris la création de nouveaux emplacements de parking pour les vélos privés.

L'aménagement de la « zone confort » autour de la Grand-Place a été accueilli très favorablement. Les autres quartiers centraux seront aussi modifiés dans le sens de la réduction de la pression automobile, tout en permettant toujours l'accès des habitants. Il faut cependant toujours tenir compte des problèmes de fluidité des transports publics. Il s'agit de leur donner une place prioritaire et prépondérante: sites propres, bandes bus, etc.

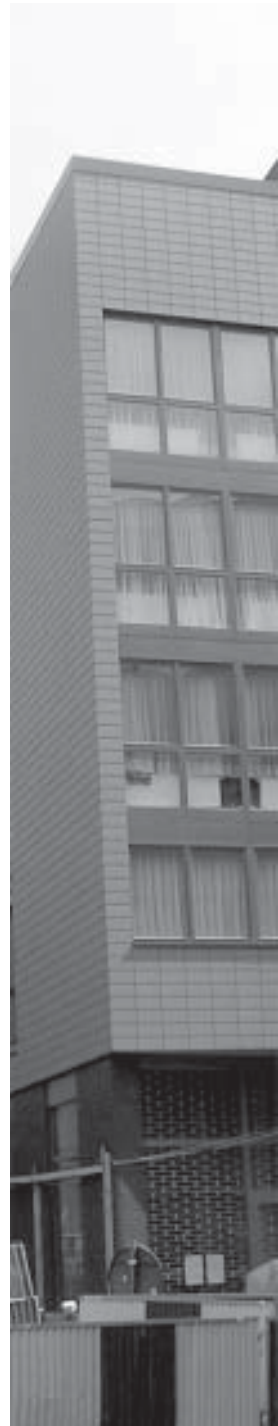
Concrètement, dans le courant du mois d'août 2006, les 3 zones situées dans l'ouest du Pentagone seront équipées de panneaux « zone 30 », sauf mauvaise surprise administrative. Peu de modifications physiques doivent encore y être réalisées du fait des nombreux réaménagements qui y ont déjà eu lieu.

Il est rappelé que là où c'est utile et/ou nécessaire, des fermetures provisoires de voiries sont toujours possibles, par exemple pour permettre la tenue d'événements de quartier, etc.

## Logement

Le coût du logement explose et le problème devient criant. Les taxes sur les immeubles vides sont très élevées et les moyens mis en oeuvre sont très complets (y compris le recours aux prestataires de gaz/électricité, etc.). Cette politique donne des résultats tangibles même s'il reste quelques spéculateurs. La Ville possède près de 6.000 logements moyens confiés à sa Régie foncière et 9.000 logements sociaux, via ses sociétés immobilières de service public. Elle a en outre remis 700 logements dans le circuit depuis 6 ans. Les études montrent que les investissements des pouvoirs publics (Ville, CPAS, etc.) entraînent une réelle dynamique positive. La spéculation immobilière ne peut être contrée que par de telles actions auxquelles il faudra joindre dans le futur une action mieux coordonnée de tous les niveaux de pouvoir. En tous les cas, la majorité actuelle a la volonté de poursuivre la politique actuelle de mixité sociale, économique, fonctionnelle dans la Ville.

Dans le quartier Anneessens, l'Impasse des Lunettes est couverte par un projet de réfection de voirie et le chancre est soumis à expropriation dans le cadre du contrat de quartier. La Ville veut y mettre du logement moyen.





Un inventaire des logements vides au dessus des commerces a été fait dans tout le Pentagone. 500 logements vides et accessibles ont été identifiés comme aisés à remettre en location. L'action portée sur la seule rue du Midi a déjà entraîné la remise sur le marché de 35 logements. L'Agence Immobilière Sociale à Bruxelles (AISB) a pris en charge la remise sur le marché de 4 logements supplémentaires rue du Midi et d'une vingtaine d'autres à la rue Neuve. A ce sujet, il est rappelé que l'AISB a 10 ans et son bilan est très positif. Les propriétaires apprécient particulièrement de toucher régulièrement des loyers, peut-être moindres que prévus, mais fermes. La Ville analyse d'ailleurs actuellement le déploiement de nouvelles AIS dans d'autres quartiers commerçants afin de soutenir le retour du logement aux étages.

La Régie foncière est aussi un instrument important de maintien et déploiement du logement en ville. Par exemple, l'immeuble L'Oréal (anciennement transformé en bureaux) a été reconverti en logements. Les règles de la Régie foncière ont été adaptées pour permettre l'accès au logement à des personnes qui seraient bloquées par la règle des 33% max de revenus à affecter au logement. Cette règle va passer à 40% de manière à augmenter le nombre de personnes concernées. Rappelons aussi que les familles nombreuses bénéficient de réductions importantes.

Enfin, la Ville a créé un groupe stratégique « Logement » incluant le CPAS. Ce groupe a pour mission de mettre en œuvre le projet de réaliser 1000 logements supplémentaires. Cette politique coûte assez cher mais la Ville a décidé de ne pas revendre de patrimoine pour financer ce travail. De la sorte, elle reste un acteur qui peut influencer réellement le marché.

A ce sujet, une habitante estime qu'un projet immobilier de la donation royale (rue de la Pépinière) fait la part belle aux bureaux et demande que la Ville soit attentive à véritablement promouvoir une proportion de logement importante dans ce projet comme dans tous les autres.

La Ville a bel et bien demandé plus de logement dans ce dossier. Elle le fait systématiquement. Depuis l'adoption du PRAS, cette résistance est plus aisée. Le problème actuel est de lutter contre la prolifération des flats ou contre le logement trop cher et d'obtenir des projets de logement moyen et familial.

## Boulevards du Centre

Plusieurs comités, fédérations et associations de cyclistes attendent le réaménagement. Il semble que la Ville avait pris



la décision de modifier déjà provisoirement le profil des boulevards par des marquages au sol mais les travaux ont été arrêtés pour des raisons peu claires. Le Brusselse Raad voor het Leefmilieu estime qu'il s'agit d'un mauvais signal.

Pour M. le Bourgmestre, il s'agit d'un malentendu. La volonté de réaménager complètement les boulevards est réelle. Le problème est qu'une simple intervention sur le marquage au sol aurait trop peu d'effets car ce type de dispositif n'est que trop peu respecté. Le type de liaison réalisé au Bd Jacquain sera réalisé aussi sur les boulevards du Centre. Cependant, un certain nombre d'endroits doivent être adaptés en fonction de leur particularités : la Bourse, les places De Brouckere, Fontainas et Anneessens. Là, un simple marquage ne permettrait pas de sécuriser les lieux pour les piétons et cyclistes, en particulier la nuit et en cas de pluie, quand les marquages sont moins visibles. Par ailleurs, il faut prendre le temps de réaménager intégralement ces places. Pourquoi, par exemple, ne pas réinstaller à la place De Brouckere la fontaine qui s'y trouvait autrefois et que l'on a déplacée au Marché aux Poissons ?

En ces endroits où passent de nombreux types d'usagers et où il y a de nombreuses interactions entre eux, la Ville a le devoir de prendre les mesures les plus adéquates et non des mesures qui impliqueraient des problèmes d'insécurité routière ou de manque de lisibilité de l'espace public. Ces conditions ne peuvent être réunies que dans le cadre d'une réfection complète des boulevards. Passer par des périodes intermédiaires est problématique. La Ville veut que les aménagements soient bien faits mais elle ne veut plus des problèmes liés aux aménagements provisoires comme il y en a eu avenue de Stalingrad ou place Rouppe. Ce dossier a été longuement étudié et il est bien engagé. La réalisation prend du temps du fait notamment de la concertation avec la Région et l'Etat Fédéral car il a aussi de grosses implications budgétaires. La seule date que l'on puisse donner à ce stade pour le réaménagement complet est 2007.

## Divers

La rue de la Chaufferette subit depuis quelques temps des nuisances liées aux activités nocturnes de certains groupes. Ce type de problème est connu en centre-ville. La solution passe probablement par une sorte de fermeture de ce site en tout ou partie, vu son statut hybride de voirie publique et d'intérieur d'îlot. La mise en œuvre prendra cependant un peu de temps vu la nécessaire coordi-





nation, entre autre avec l'Ancienne Belgique, qui y dispose d'une sortie de secours.

Le Comité Ruysbroeck-Sablon remercie la Ville pour la mise en piétonnier d'une partie de la rue de Ruysbroeck. Cette section est désormais bien plus conviviale et est utilisée par de nombreux piétons, dont des touristes. A la rue Ste-Anne aussi, dont les bornes ont disparu depuis 20 ans, des habitants devraient bientôt solliciter une remise en piétonnier complet.

Dans le quartier Alhambra, beaucoup de choses se sont améliorées depuis quelques années et le quartier fera prochainement une fête en ce sens. La prostitution de rue reste cependant un gros point noir, qui entraîne des nuisances importantes. Le comité ne se positionne pas comme anti-prostitution mais relève que les pratiques qui entourent l'activité s'intègrent très mal dans un quartier de ce type, en particulier le passage de quelques 400 voitures par heure au milieu de la nuit. La Ville a travaillé sur ce dossier en visant l'activité hôtelière douteuse dans le quartier. Elle envisage une modification de réglementation qui devrait permettre de taxer lourdement les hôtels dits « de passe » sans pour autant pénaliser l'activité hôtelière normale.

Des habitants signalent que de nombreuses personnes sans domicile fixe campent ici et là dans des conditions ahurissantes, en particulier autour de la rue du Midi et de la place Sainte-Catherine. Ils demandent de ne pas laisser les sans abris faire tout et n'importe quoi et de les aider réellement. Le problème est que beaucoup de ces personnes ne « veulent » plus retourner au logement. Ils acquièrent une sorte de culture « SDF » et modifier leurs comportements est très difficile.

D'autres personnes regrettent qu'il n'y ait pas ou peu de présence de policiers de quartier. Les policiers passent le plus souvent en voiture dans les quartiers, ce qui n'est pas efficace. On demande aussi que les policiers n'utilisent plus les sirènes la nuit sauf en cas d'extrême urgence.

De son côté, la zone de Police dit mettre de plus en plus de policiers à pied en rue. Si des quartiers sont oubliés, il faut le signaler précisément à la Ville pour qu'elle puisse donner les instructions nécessaires.

## Annexe

*Liste des comités du quartier Louise inscrits à la Maison de la Participation.*

*Si vous connaissez un comité absent de cette liste, signalez le nous ! Merci d'avance.*

A.S.B.L. ST-GÉRY (F) - HUBERT BLANQUET (PRÉSIDENT) - RUE DU PONT DE LA CARPE 2, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 513 51 16.

ASS. DES HABITANTS DE NOTRE-DAME AUX NEIGES/ ROYALE (F) - MME GOOSSENS - BARR (PRÉSIDENT) - RUE ROYALE 103, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 230 94 15.

ASS. POUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT (F) - MME WILLOCX - RUE DE LA PRÉVOYANCE 56, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 502 04 04 - FAX. 02 511 88 31.

ATELIER DE RECHERCHES & ACTIONS URBAINES (F) - MARC FRÈRE (PRÉSIDENT) - BD ADOLPHE MAX 55, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 219 80 14 - FAX. 02 219 86 75.

BÉGUINAGE ACTIF (F) - MME CLAUDINE MEYER - RUE DE LAEKEN 56, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 218 47 43 - FAX. 02 217 76 03.

BLOEMENHOF-FLEURS (NF) - M. DOMINIC BRUMAGNE (COORDINATEUR) - PL. DU JARDIN AUX FLEURS 8 BTE 4, 1000 BRUXELLES.

BRAL (N) - DHR PETER MORTIER- ZATERDAGPLEIN 13, 1000 BRUSSEL - TEL. 02 217 56 33 - FAX. 02 217 06 11.

BUURTWINKEL BIJSTANDSWIJK VZW (N) - ANNEESSENSPLEIN 9, 1000 BRUSSEL - TEL. 02 512 69 85.

COM. DÉF. HAB. BXL-CENTRE (F) - MME MADELEINE VAN DE WINCKEL (PRÉSIDENTE) - RUE MARCQ 21, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 219 62 68.

COMITÉ «ALHAMBRA» (NF) - MEV. NIKI VRANKEN (SECRÉTAIRE) - KOOPLIEDENSTRAAT 10, 1000 BRUSSEL - TEL. 02 223 66 38.

COMITÉ «BÉGUINAGE» (F) - M. MME ARTHÈME GLIKSMAN - RUE DU GRAND HOSPICE 54, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 217 65 82.

COMITÉ «CENTR.- TERRE NEUVE/NIEUWLAND» (NF) - MEV. LINDA VERHELST-KASZER (PRÉSIDENTE) - RUE TERRE-NEUVE 23, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 502 50 86 - FAX. 02 514 44 92

COMITÉ «CENTRUM-NIEUWLAND» (N) - NIEUWLANDSTRAAT 2, 1000 BRUSSEL - TEL. 02 514 53 69.

COMITÉ «IEPER/YPRES-DIKSMUIDE/DIXMUDE» (NF) - DHR PAUL VAN MEERBEEK - IEPERLAAN 18, 1000 BRUSSEL - TEL. 02 218 62 29 - FAX. 02 218 62 29.

COMITÉ «OUD KORENHUIS» (N) - DHR ANDRÉ SKENAZI - OUD KORENHUIS 3, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 503 41 74.

COMITÉ «REMPART DES MOINES» (F) - M. FRANÇOIS DUPONT - RUE DE LA POUDELIÈRE 60, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 512 90 22 - FAX. 02 512 32 86.

COMITÉ «RUE DE LA CASERNE» (F) - RUE DE LA CASERNE 65, 1000 BRUXELLES.

COMITÉ «RUE DES RENARDS» (F) - M. COHEN - RUE DES RENARDS 34, 1000 BRUXELLES.

COMITÉ «SAMARITAINE» - ASBL (F) - MME HÉLÈNE DELCOURT - RUE DE LA SAMARITAINE 41/6, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 513 06 26.

COMITÉ «SENNE» (F) - RUE DE LA SENNE 1, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 502 53 62.

COMITÉ «SENNE/ZENNE» (NF) - MME DANIELÉ BRULEIN (PRÉSIDENTE) - RUE DU GRAND SERMENT 22, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 509 81 65.

COMITÉ «ST GÉRY» (F) - M. PIERRE DELHEZ - RUE DE LA GRANDE ÎLE 15, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 502 42 42 - FAX. 02 204 15 19.

COMITÉ «VIVRE À LA QUERELLE» (F) - M. ALI ADKHI - RUE DU LAVOIR 29, 1000 BRUXELLES.



COMITÉ DE DÉFENSE DES HABITANTS DE BXL-CENTRE (NF) - M. MME LUDMILA ET BURCKHARD DOEMPKE - RUE DU BÉGUINAGE 23, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 217 93 42.

COMITÉ DE QUARTIER « RUYSBROECK - SABLON » (F) - MME ELIZABETH THORNBURN (PRÉSIDENTE) - RUE DE RUYSBROECK 80, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 511 16 28.

COMITÉ DE QUARTIER ROYAL-SABLON (F) - M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHENE (ADMINISTRATEUR) - RUE AUX LAINES 13, 1000 BRUXELLES - TEL. 02/503 17 98 - FAX. 02/503 17 98.

COMITÉ DES HABITANTS « ANNEESSENS » (NF) - DHR (OPBOUWWERKER) - ANNEESSENSPLEIN 9, 1000 BRUSSEL - TEL. 02 509 85 61.

COMITÉ GÉNÉRAL D'ACTION DES MAROLLES (F) - MME MIRKA MARSALEK - RUE DE LA PRÉVOYANCE 56, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 511 54 68 - FAX. 02 511 88 31.

COMITÉ GRAND FRÈRE (F) - M. EL SIALITI - RUE DES TANNEURS 142, 1000 BRUXELLES - TEL. 075 69 97 29.

COMMERCANTS ET HABITANTS DE LA RUE DE FLANDRE (F) - M. ALEX VAN DE WALLE - RUE DE FLANDRE 3, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 514 36 62.

COMMUNE LIBRE DE L'ÎLOT SACRÉ - ASBL (F) - M. ITALO SERRA (PRÉSIDENT) - RUE GRÉTRY 44-46, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 219 66 32.

CONS. CONSULT. LOCATAIRES - REMP. DES MOINES (F) - RUE DU REMPART DES MOINES 135/10, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 511 97 52.

CONVIVENCE/SAMENLEVEN (NF) - MME G. SÉVERAIN - RUE VAN ARTEVELDE 83, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 503 09 66.

DE MARKTEN - BELANGENBEHARTIGING (N) - MEV. NORA DE KEMPENEER (CENTRUMVERANTWOORDELIJKE) - OUDE GRAANMARKT 5, 1000 BRUSSEL - TEL. 02 512 34 25 - FAX. 02 513 91 32.

FOYER BRUXELLOIS / BRUSSELSE HAARD (NF) - M. MOHAMED OURIAGHLI (PRÉSIDENT) - RUE DU REMPART DES MOINES 135, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 551 04 64 - FAX. 02 513 82 31.

INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES (F) - MME ISABELLE HOCHERT - RUE DU MIDI 165, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 223 01 01 - FAX. 02 223 12 96.

LIGUE DES FAMILLES - BXL-VILLE (F) - RUE DU ROULEAU 1, 1000 BRUXELLES.

MINI-ANNEESSENS ASBL (F) - MME AMAL ZOUAOUI - RUE D'ANDERLECHT 66, 1000 BRUXELLES.

PARC D'EGMOND ASBL (NF) - M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHENE - RUE AUX LAINES 13, 1000 BRUXELLES - TEL. 02/503 17 98 - FAX. 02/503 17 98.

QUARTIER DE LA SENNE (F) - M. RENÉ LE MORVAN - RUE ANNEESSENS 3, 1000 BRUXELLES.

QUARTIER DES ARTS ASBL - vzw KUNSTWIJK (NF) - MME ANNE DE SAN - RUE DE LA PÉPINIÈRE 20, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 512 05 39.

QUARTIER ST JACQUES ASBL (F) - M. YVAN VANDENBERGH (PRÉSIDENT) - Bd ANSPACH 176, 1000 BRUXELLES - TEL. 02/502 64 14 - FAX. 02/502 64 14

REDT DE STAD (N) - DHR JACOBUS DELWAIDE - PLETINCKXSTRAAT 6 / 1, 1000 BRUSSEL - TEL. 02 502 37 90.

RISO- COMITÉ OPPEMSTRAAT (N) - DHR BRUNO VAN LOO - DE WITTE DE HAELENSTRAAT 1, 1000 BRUSSEL - TEL. 02 223 62 83.

RISO- OPBOUWWERK BEGIJNHOFWIJK (N) - DHR BRUNO VAN LOO - OPPEMSTRAAT 37, 1000 BRUSSEL - TEL. 02 223 62 83 - FAX. 02 223 23 67.

S.O.S SABLON (F) - M. P. DE GROOT - RUE AUX LAINES 30, 1000 BRUXELLES.

SABLON - ZAVEL ARTS ET COMMERCE KUNST EN HANDEL (NF) - M. MARC-HENRI JASPAR-COSTERMANS (PRÉSIDENT) - PL. DU GRAND SABLON 5, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 512 21 33 - FAX. 02 511 88 56.

Si les coordonnées d'envoi (voir étiquette) sont erronées, vous pouvez nous contacter au **02 279 21 30** afin d'effectuer les corrections.

Avez-vous une adresse électronique ? Afin que nous puissions vous envoyer à l'avenir ces rapports et autres informations plus facilement, envoyez-nous un mail à **org.particip@brucity.be**



MAISON DE LA PARTICIPATION- BOULEVARD ANSPACH 13, 1000 BRUXELLES.